



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 27 juin 2003**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 17 juin 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 2 juillet 2003

**Déclassement d'une partie du Domaine Public - rue Saint-Lambin  
et aliénation d'un chemin rural - rue de la Boette en vue de leur  
cession à l'Etat**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

**Secrétaire de séance :**

Amaury BREUILLE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.  
M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.  
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.  
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.  
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à Mme Jeanine BIMES.  
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.  
M. Yannick TARDY donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.  
Mme Françoise HALAT donne pouvoir à M. Joël RENOUX.  
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL  
*Madame BILLY ayant quitté la séance sans avoir désigné de mandataire, est excusée pour cette délibération ainsi que Monsieur LAMARQUE qui lui avait donné pouvoir.*

**Urbanisme & Affaires Immobilières****Déclassement d'une partie du Domaine Public - rue Saint-Lambin et aliénation d'un chemin rural - rue de la Boëtte en vue de leur cession à l'Etat**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Par délibération en date du 15 octobre 2002, vous avez autorisé Monsieur le Maire à procéder à l'enquête publique réglementaire en vue du déclassement du domaine public d'une emprise d'une superficie de 400 m2 située à l'extrémité de la rue Saint Lambin et de l'aliénation d'une partie du chemin rural d'une superficie de 471 m2 situé rue de la Boëtte, en vue de permettre aux services de l'Etat de réaliser un itinéraire de substitution du contournement Est-Sud de Niort ainsi que la création d'un merlon paysager.

Au cours de l'enquête publique réglementaire qui a eu lieu du 09 avril au 23 avril 2003 inclus, aucune observation n'a été formulée et le Commissaire Enquêteur a émis un avis favorable.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- prononcer le déclassement de l'emprise d'une superficie de 400 m2 située à l'extrémité de la rue Saint Lambin qui sera ainsi incorporée dans le domaine privé communal;
- rétrocéder à l'Etat l'emprise de 400 m2 située à l'extrémité de la rue Saint Lambin mais également une portion du chemin rural d'une superficie de 471 m2 situé en limite du pont SNCF rue de la Boëtte moyennant le prix de 0,30 € le m2 conformément à l'avis du Service du Domaine;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les actes de cession et tous documents s'y rapportant établis par la Direction Générale des Impôts, les frais et droits y afférents étant supportés par l'Etat

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Le Maire de Niort

**Alain BAUDIN**

[Ordre du jour](#)